



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Harmas Jean-Henri Fabre

Question orale n° 1218

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'Harmas de Jean-Henri Fabre située à Serignan-du-Comtat dans le Vaucluse. Le domaine de l'Harmas représente un intérêt culturel, touristique et scientifique très important pour le Vaucluse. Malheureusement, la bâtisse de ce domaine qui recèle les collections de l'entomologiste Jean-Henri Fabre, comme le parc où travaillait ce dernier, a subi le poids des années et des difficultés financières. Propriétaire de l'Harmas, le Muséum national d'histoire naturelle placé sous les tutelles du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de l'environnement a établi un projet de rénovation dans lequel l'ensemble des données ont été prises en compte. Ainsi, avec la volonté réelle de tous les partenaires, l'Harmas pourrait bénéficier d'une restauration, de constructions nouvelles destinées à la recherche et d'autres infrastructures plus favorables aux exigences touristiques. Cependant, la question du financement semble être à l'origine de certains blocages. Aussi, lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure le ministère pourrait soutenir dans les années à venir ce projet et quels moyens précis il entend mettre en œuvre pour le développer.

Texte de la réponse

M. le président. M. Thierry Mariani a présenté une question n° 1218.

La parole est à M. Thierry Mariani, pour exposer sa question.

M. Thierry Mariani. Monsieur le secrétaire d'État à la recherche, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je souhaiterais attirer son attention sur la situation de l'Harmas de Jean-Henri Fabre, située à Serignan-du-Comtat dans le Vaucluse, domaine qui rencontre aujourd'hui de réelles difficultés dans sa rénovation.

Le domaine de l'Harmas représente un intérêt culturel, touristique et scientifique très important pour le département du Vaucluse, et particulièrement pour le Haut-Vaucluse.

Malheureusement, le bâtiment qui abrite les collections de l'entomologiste Jean-Henri Fabre, comme le parc botanique où travaillait ce dernier, a subi le poids des années et connaît de graves difficultés financières.

Pendant très longtemps, ce domaine n'a été ni entretenu ni valorisé comme il méritait de l'être, alors que, je le rappelle, il est propriété de l'État. Ce n'est que récemment que le Muséum national d'histoire naturelle, propriétaire de l'Harmas, musée placé sous les tutelles du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais également du ministère de l'environnement, a établi un projet de rénovation et de valorisation de ce lieu chargé d'histoire et de culture.

Ce vaste projet s'intègre parfaitement dans le cadre des missions confiées au Muséum d'histoire naturelle. Il vise tout d'abord à conserver les collections botaniques et entomologiques de l'Harmas, qui représentent une valeur considérable. Il tend à valoriser la flore et la faune dans l'esprit des études conduites par Jean-Henri Fabre. Il vise à mettre en place un enseignement universitaire consacré à la faune et à la flore dans le cadre d'un laboratoire d'accueil. Enfin, il prévoit la création d'un centre de recherche ayant pour mission l'étude de la flore et de la faune régionales, en coopération avec les différentes universités de la région Provence - Alpes -

Cote d'Azur.

Ainsi, avec la volonté et le soutien réel de tous les partenaires concernés, l'Harmas pourrait bénéficier d'une véritable restauration, qui valoriserait sur le plan touristique et culturel et utiliserait à des fins scientifiques ce domaine trop longtemps oublié en dépit de sa valeur.

Bien entendu, ces objectifs rendent indispensable la construction, dans les alentours du domaine, de différents bâtiments qui abriteront les centres de recherche et les autres infrastructures nécessaires aux exigences de développement de ce site.

Cette volonté de faire du domaine de l'Harmas un pôle d'excellence, tant sur le plan de la recherche scientifique que sur le plan touristique et culturel, entraîne un coût de rénovation qui peut être estimé aujourd'hui à environ 48 millions de francs TTC. Ce budget pourrait être financé, selon une clé de répartition qui reste à définir, par plusieurs partenaires tels que le département, la région, éventuellement l'Union européenne et des mécènes, et, bien entendu, à travers les crédits de votre ministère, l'État, puisque le bâtiment, je le répète, lui appartient.

C'est précisément sur le financement que heurte la mise en œuvre des travaux de rénovation. Je souhaiterais donc connaître la position du ministre de l'éducation nationale sur ce dossier. Envisage-t-il de soutenir, dans les années à venir, cet ambitieux projet qui a désormais le mérite d'exister, et quels moyens entend-il mettre en œuvre pour le développer ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État à la recherche.

M. François d'Aubert, secrétaire d'État à la recherche. Monsieur le député, vous avez raison de souligner l'extraordinaire richesse de ce lieu de mémoire qu'est la superbe propriété de l'Harmas, que Jean-Henri Fabre avait acheté en 1879 avec ses droits d'auteur. C'est un endroit magnifique à proximité du mont Ventoux à Serignan-du-Comtat.

L'État en est devenu propriétaire en 1921, sur un vote de la Chambre des députés de l'époque, soit six ans après la mort de Jean-Henri Fabre.

Depuis 1922, le Muséum d'histoire naturelle est gestionnaire de la propriété et de ses collections. Il y a des espèces botaniques, mais aussi toute sorte d'autres trésors, en particulier des aquarelles de champignons qui avaient été convoitées à une époque par Frédéric Mistral pour un autre musée et qui sont heureusement restées à Serignan-du-Comtat.

Un maître de conférences du laboratoire d'entomologie assure la conservation de l'ensemble et a contribué à augmenter de façon considérable les nombreuses collections, tandis qu'un jardinier du Muséum entretient le parc botanique.

Effectivement, l'Harmas souffre aujourd'hui de dégradations dues à l'âge des bâtiments et à un manque d'entretien.

C'est pourquoi le Muséum d'histoire naturelle, qui est engagé dans une politique de profond renouvellement afin d'accomplir au mieux ses trois missions, la recherche, le maintien et le développement des connaissances, et la diffusion des connaissances, souhaiterait réaliser le projet de création du domaine Jean-Henri Fabre avec la rénovation de l'Harmas, avec deux piliers, les sciences biologiques et les sciences de l'homme, pour la recherche. Le domaine serait consacré non seulement à la recherche entomologique mais encore à la valorisation de l'environnement du Vaucluse, afin de créer un haut lieu scientifique, culturel, professionnel, et peut-être même touristique, dans ce lieu historique.

Le projet de restauration est à l'étude. Le Muséum est chargé d'en déterminer le contenu en liaison avec les collectivités locales.

Une réunion était prévue avec les représentants du conseil régional, du conseil général du Vaucluse et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour évaluer les travaux nécessaires. Elle a dû avoir lieu puisque vous me parlez d'un montant de 48 millions de francs, qui demande sans doute à être finalisé. C'est une somme extraordinairement importante, qui exige naturellement un cofinancement. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche soutient ce magnifique projet et interviendra à travers le budget de la recherche et plus spécialement des dotations aux muséums, mais il souhaite qu'au préalable, les collectivités locales déterminent les sommes qu'elles ont l'intention de lui consacrer. En tout état de cause, c'est par une étroite coopération avec tous les partenaires que sont le conseil général du Vaucluse, le Muséum national d'histoire naturelle, peut-être la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'Europe, les musées et les universités de la région, que sera créé cet espace pour la valorisation du patrimoine et la recherche scientifique dédiée à Jean-Henri Fabre.

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani.

M. Thierry Mariani. Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'Etat pour votre réponse.

La réunion a effectivement eu lieu. On est arrivé à un chiffrage quasiment définitif, qui est légèrement inférieur à 50 millions de francs. C'est en effet une somme considérable, mais les travaux peuvent être réalisés en quatre à six tranches.

Les collectivités locales sont bien sûr prêtes à participer à ces travaux mais l'Etat doit auparavant faire connaître sa position. Je ne savais pas que c'était cette assemblée qui avait fait acheter la propriété au Museum, mais elle appartient à l'Etat. Est-il prêt à s'engager dans cette opération ? Les collectivités locales, elles, le sont.

Je me permets d'insister sur l'urgence. Cela faisait une dizaine d'années que l'on attendait un projet. Le Museum a fait un excellent travail. Dans cinq ou dix ans, il n'y aura probablement plus de collections parce qu'elles se dégradent énormément en dépit de l'excellent travail des conservateurs. Maintenant, il est temps que nous nous réunissions et que nous tranchions rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Mariani Thierry](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1218

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 1996, page 7590

Réponse publiée le : 4 décembre 1996, page 7838

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 1996